

AUTORISATION DE DIFFUSION

<http://publications.ut-capitole.fr/>



En vertu [de l'article 25 de l'arrêté du 25 mai 2016, mis à jour par l'arrêté du 26 août 2022](#), fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de thèse, l'Université Toulouse Capitole a opté pour le dépôt et la diffusion sous forme électronique des thèses soutenues en son sein.

L'Université est soumise à l'obligation de dépôt des thèses de doctorat dans l'application STAR (Signalement des Thèses électroniques, Archivage et Recherche). La thèse est signalée dans le catalogue SUDOC, depuis le site www.theses.fr, et dans le catalogue local Archipel ainsi que dans les portails de signalement et de diffusion des thèses, consultables librement sur Internet et indexés par les moteurs de recherche. Ce signalement s'applique à toutes les thèses, y compris les thèses confidentielles.

La diffusion de la thèse sur Internet en libre accès est soumise à l'autorisation de l'auteur. Si l'auteur n'a pas donné son autorisation pour une diffusion sur Internet, la thèse uniquement accessible, en accès restreint, après authentification par les membres de la communauté universitaire. La clause de confidentialité est une mesure exceptionnelle et dérogeant, décidée par la direction de thèse.

L'université encourage l'auteur à autoriser une diffusion en accès libre. L'objectif de la présente autorisation est de favoriser la diffusion en ligne des thèses, dans le respect de la réglementation en vigueur : il s'agit de faciliter l'accès aux travaux produits au sein de l'Université Toulouse Capitole, d'augmenter les opportunités de contacts et d'échanges au sein de la communauté scientifique et de contribuer à accroître la visibilité de l'auteur et de l'université.

La présente autorisation de diffusion n'a pas de caractère exclusif. L'auteur se réserve le droit d'une diffusion concomitante de la thèse par les moyens et aux conditions de son choix.

L'auteur peut, à tout moment, demander la modification du mode de diffusion de son travail, par mail, à l'adresse : bu-theses@ut-capitole.fr

A COMPLETER PAR L'AUTEUR :

NOM :	NOM marital (le cas échéant) :
Prénom :	Date de naissance (jj/mm/aaaa) :
Nationalité :	Sexe : ☐ Femme ☐ Homme
Mail :	

DESCRIPTIF DE MA THÈSE

Titre de la thèse en français :

Titre de la thèse en anglais :

Directeur(s) de thèse :

Discipline :

Date de la soutenance :

Je reconnais que :

- je dispose d'un délai de 3 mois, à l'issue de la soutenance, pour fournir un second dépôt tenant compte des observations du jury.
- je dispose de tous les droits sur les documents figurant dans mon travail pour une diffusion dans le respect des droits d'auteurs et droits voisins ;
- je suis informé(e) que cette autorisation vaut pour la durée légale de protection des droits d'auteur ;
- conformément au règlement général sur la protection des données (RGDP), je pourrai à tout moment demander la rectification de mes données personnelles en envoyant un mail à l'adresse suivante : bu-theses@ut-capitole.fr

EN TANT QU'AUTEUR,

- ☐ j'autorise la diffusion de ma thèse en **accès libre sur Internet** après ma soutenance
- ☐ j'autorise la diffusion de ma thèse en **accès libre sur Internet après l'expiration d'un délai d'embargo**, à compter du (JJ/MM/AAAA) :
- L'embargo est un délai défini librement par l'auteur pendant lequel la thèse n'est accessible qu'au sein de la communauté universitaire (diffusion restreinte). A l'expiration de ce délai, le document est automatiquement diffusé sur Internet (diffusion en accès libre).
- ☐ je n'autorise pas la diffusion de ma thèse sur Internet. Elle sera **consultable uniquement en accès restreint**, après authentification, par les membres de la communauté universitaire française.

Fait à :

Le :

Signature :

Partie réservée à la bibliothèque

NNT :

Traité le :